

# Le ROUGE & LE VERT

LE JOURNAL DE L'ADES

Avril - Juin 2007 • N°105 • 2 €

## SOMMAIRE

MUNICIPALES  
Rendez-vous à la rentrée... p.1

ÉCONOMIE  
Droit du travail : les dangers  
d'une politique populiste  
et ultra-libérale p.2

LÉGISLATIVES  
Quelques leçons des élections p.3

ÉCONOMIE  
Où va Alliance ? p.3

TRANSPORTS  
Le nouveau PDU est arrivé,  
il a un goût de bouchon p.4

## Isère, ta démocratie fout le camp !

Nous découvrons avec stupeur la façon dont fonctionne le conseil général sur le dossier de la rocade Nord (espérons que sur les autres ce n'est pas pareil !). Voilà un dossier de plus de 600 millions d'euros qui croît et embellit de manière souterraine, piloté non pas par les élus, mais par un cabinet « noir » qui n'a de comptes à rendre à personne (sauf peut-être au président et encore). Une concertation et une consultation des électeurs de la région urbaine sont mises en place secrètement. Après que les marchés correspondants aient été lancés par le cabinet noir, les élus sont conviés (en commission permanente pour qu'il n'y ait pas de public), à entériner, sans débat, cette concertation et cette consultation. Les élus votent sans connaître le contenu des réunions publiques, encore moins les documents qui vont être envoyés aux électeurs et pas les questions qui vont être posées ! Seuls les élus Verts ont voté contre ce mauvais gag. Les questions sont tournées de telle manière que seule une réponse positive est attendue (voir article p.4) : c'est exactement comme si on vous demandait : « Préférez vous être riche et bien portant ou pauvre et malade : oui ou non ? » ! Toute cette affaire n'est qu'une piètre manipulation dont les résultats ne serviront à rien puisqu'ils n'auront aucune signification. Vouloir consulter les habitants en juillet et août montre que ceux qui sont derrière cette manipulation font peu de cas de la démocratie. Rappelons l'engagement pris en 2001 par l'unanimité du conseil de la Métro : « Une consultation des habitants de l'agglomération grenobloise sur les grandes priorités de la politique de déplacements sera organisée dans le cadre de la procédure d'adaptation du plan de déplacements urbain (PDU), suite à la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU), selon des modalités qui seront définies d'ici là ». Le PDU est arrêté le 2 juillet par le SMTC et la consultation promise n'a pas été faite. Les élus et partis qui méprisent leurs engagements sont les premiers fossoyeurs de la démocratie. Ils ouvrent une voie royale aux démagogues sur le thème du « tous pourris » ou du « c'est normal de mentir en politique ». Les citoyens peuvent compter sur les écolos pour dénoncer ces dérives et mettre les décideurs face à leurs responsabilités, y compris lors du prochain scrutin municipal.

Le bureau de l'ADES

VALUINI VEUT LA ROCADE NORD !!!

CAR TEL EST  
MON BON VOULOIR !



## MUNICIPALES

### Rendez-vous à la rentrée...

**Les élections municipales et cantonales devraient avoir lieu en mars 2008. À Grenoble, dans l'agglomération et le département, l'enjeu va être de taille.**

En effet, de redoutables défis sont devant nous :

- le changement climatique où il faut à la fois s'y adapter, car on est incapable de le freiner à court et moyen terme et choisir les solutions compatibles avec un freinage à long terme ;
- la crise sociale qui ne trouvera pas ses solutions principalement au niveau local, mais ce dernier est pertinent s'il y a une volonté politique pour inventer des moyens de résistance ;
- la crise politique et démocratique : les exécutifs ont montré, dans de nombreux cas leur incapacité à changer les pratiques de gestion des collectivités.

Pour affronter ces défis, il faudra renouveler profondément les idées et les pratiques politiques actuelles. Les écologistes, élus et mouvements, ont démontré leurs capacités à travailler les dossiers, à faire des propositions nouvelles et à s'opposer aux décisions négatives et mal préparées. Grâce à leur vigilance de tous les instants, ils ont évité de nombreux dérapages. Mais minoritaires dans les majorités, ils n'ont pas pu empêcher de lourdes erreurs d'être commises (stade d'agglomération utilisable uniquement pour des opérations commerciales, politique économique favorisant les intérêts privés sans contrepartie, projet de rocade Nord...).

Seuls, les mouvements écologistes n'arriveront pas à transformer en profondeur les politiques publiques. Le pari qui s'ouvre est de savoir si les nombreuses personnes qui sont intervenues ces dernières années pour que la ville et l'agglomération développent des politiques plus démocra-

tiques plus solidaires et plus écologiques, se mobiliseront pour fonder un vaste rassemblement citoyen, capable de transformer les rapports de force à Grenoble et dans l'agglomération en portant un projet novateur adapté aux enjeux rappelés ci-dessus.

Cela suppose à la fois un refus évidemment des pratiques de corruption portées par une partie de la droite, mais aussi un changement radical dans les méthodes de gestion actuelle de la ville et de l'agglomération.

Par rapport aux trois défis à relever, cela passe :

- par des alternatives claires sur la politique des déplacements où doivent être bannis les projets autoroutiers d'un autre âge (non à la rocade Nord et à l'élargissement de l'A480). Toutes les ressources financières doivent être mobilisées pour faire diminuer de manière importante les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique ;
- l'argent public est rare, il faut arrêter les politiques de prestige qui peuvent certes faire réélire un maire mais qui empêchent d'aller au fond des choses notamment par l'amélioration des services publics essentiels qui ne doivent plus être pollués par l'intervention d'intérêts privés ;
- l'élaboration de décisions publiques doit respecter des règles simples mais rigoureuses et se faire dans la transparence ; une information claire et complète, un débat public contradictoire avec des expertises diverses... Sur certains dossiers d'importance, il faut avoir recours à la consultation, mais pas une consultation bidon comme celle sur la rocade Nord.

L'ADES travaille avec les Verts et les Alternatifs à l'émergence d'un tel rassemblement citoyen, rendez vous à la rentrée.

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

P

LE ROUGE & LE VERT  
12 rue Voltaire  
38000 Grenoble

Grenoble CTC

Dispensé de timbrage

DÉPOSÉ LE :

LE ROUGE & LE VERT  
n°105  
avril  
juin  
2007  
p.1



# Droit du travail : les dangers d'une politique populiste et ultra-libérale

Sous couvert d'une rhétorique populiste et de faux bon sens (la « science des ânes »), de multiples dangers menacent les droits des salariés.

Ainsi en matière de salaires et d'emploi, le programme du candidat N. Sarkozy l'annonçait, on en est maintenant à l'élaboration du projet de loi : il faudrait, de toute urgence, permettre aux salariés de « travailler plus pour gagner plus » et, par ce biais, réhabiliter la « valeur travail ». En fait, il s'agit d'abord de faire semblant de s'intéresser aux problèmes de pouvoir d'achat des salariés tout en n'augmentant pas le salaire horaire (d'ailleurs, le SMIC ne sera pas augmenté en juillet). Dans le raisonnement qui sous-tend la formule le seul moyen de gagner plus, revendication légitime par ailleurs, c'est de travailler plus, et non d'inciter (ou d'obliger, par le rapport de force) les employeurs à augmenter les salaires, alors que la dégradation du pouvoir d'achat résulte d'un partage de la valeur ajoutée qui a, ces vingt dernières années, outrageusement avantagé les employeurs et les actionnaires, malgré les énormes gains de productivité réalisés grâce aux salariés. Ainsi, faire des heures supplémentaires serait le seul moyen d'améliorer son pouvoir d'achat, mais nos nouveaux gouvernants oublient de dire que quand ils étaient au pouvoir (depuis 2002) ils ont tout fait pour diminuer la rémunération des heures supplémentaires : prolongation jusqu'en fin 2008 du régime transitoire des petites entreprises, qui leur permet de payer les 4 premières heures supplémentaires avec une majoration de seulement 10% et non 25%, ou hausse du contingent légal d'heures supplémentaires (220 h) au-delà duquel les heures supplémentaires ouvrent droit à un repos compensateur majoré. D'ailleurs dans le projet de loi diffusé, c'est implicitement avoué puisque la fin du régime transitoire est ramenée à 2007.

En tenant ce discours, le gouvernement feint de croire que ce sont les salariés qui choisissent le nombre d'heures qu'ils font, alors que ce sont les employeurs et les carnets de commandes qui décident. Il s'agit donc d'un mensonge énorme puisque, en droit, aucun salarié ne peut imposer à son patron de faire des heures supplémentaires et que ceux qui aimeraient bien travailler plus, les salariés à temps partiel contraint, ne peuvent le faire que très ponctuellement (dans la limite de 10% du total d'heures mentionnées à leur contrat) et non durablement.

N. Sarkozy a expliqué qu'en travaillant plus, on travaillera tous. Moyennant quoi, il veut exonérer les heures supplémentaires de cotisations sociales et même d'impôt sur le revenu. La première conséquence est qu'il sera moins cher pour un employeur de faire faire des heures supplémentaires que d'embaucher de nouveaux salariés. Le chômage des uns sera alors la contrepartie du surtravail des autres ! Nouveau mensonge. La deuxième conséquence sera que les heures supplémentaires seront moins chères que les heures normales, on voit d'ici l'effet d'aubaine et la tentation forte de frauder le fisc et la sécurité sociale en ajoutant sur la fiche de paie des heures supplémentaires fictives à des heures de travail normales moins payées : résultat, moins de cotisations pour l'employeur et le salarié, moins d'impôts pour ce dernier. Ce qui, en passant, permet de baisser la rémunération nominale du travail avec l'accord du salarié, autrement dit de priver ce dernier des garanties attachées par la jurisprudence au contrat de travail (dont les clauses majeures, salaire par exemple) ne peuvent normalement être modifiées sans l'accord du salarié. La dernière conséquence d'une telle mesure sera d'affaiblir encore la protection sociale et de faire supporter à tous les contribuables le coût de la compensation par l'État à l'URSSAF des manques à gagner considérables (6 milliards d'€ au bas mot) générés par les exonérations accordées à quelques-uns.

En réalité, cette mystification vise à mettre les patrons à l'abri des revendications salariales et à remettre fondamentalement en cause les 35 heures et l'idée même de réduction du temps de travail, nouvelle revanche sur Mai 68 et le courant d'idée progressiste qui en est issu.

En matière de droit de grève et de droit du travail : « Lorsqu'il y a un conflit et une grève, dans une entreprise, une université ou une administration, la loi doit prévoir que, dans les huit jours, soit organisé un vote à bulletins secrets pour en finir avec la dictature de certaines minorités » a dit N. Sarkozy devant le MEDEF. La soi-disant protection des usagers des services publics contre les grèves surprises par un service minimum n'est qu'un cache-sexe. Des services minimums existent déjà dans bien des cas, des dispositifs de prévention des conflits collectifs ont déjà été négociés dans plusieurs entreprises publiques de transports, la vérité est ailleurs : il s'agit bien d'enserrer le droit de grève dans des procédures tellement

contraignantes que l'usage en sera rendu extrêmement compliqué et risqué, comme c'est maintenant le cas en Grande-Bretagne, depuis Mrs Thatcher, où 670 personnes ont été licenciées lors d'une grève de solidarité, en 2005, dans les transports aériens.

Par ailleurs, la réécriture du code du Travail, actuellement menée à terme pour la partie législative, au prix de multiples manipulations et régressions et contre l'avis de toutes les confédérations syndicales de salariés, est en attente d'application jusqu'à septembre 2007. C'est une vraie épée de Damoclès qui n'attend que l'issue du délai de négociation qui va être fixé aux partenaires sociaux (sans réel rapport de forces possible pour les syndicats vu le contexte) pour s'abattre sur les salariés.

En matière de contrat de travail : Le 21 janvier 2007, Sarkozy déclarait lors d'une rencontre avec des patrons de PME qu'il entendait s'inspirer du contrat nouvelle embauche (CNE) pour créer un « contrat de travail unique ». « Le CNE c'est un progrès, il ne faut pas y toucher » ajoutait-il. Ce contrat unique verrait sa période d'essai durer sans limites, ce ne serait jamais un vrai CDI. Ce que propose N. Sarkozy c'est purement et simplement la mort du droit du licenciement : la possibilité pour un employeur de rompre unilatéralement le contrat de travail sans motif ; pas seulement pour les jeunes de moins de 26 ans, comme voulait l'imposer le CPE, pas seulement pour les 5 millions de salariés des entreprises de moins de 20 salariés comme le CNE, pas seulement pendant une période de 2 ans comme le CNE et le CPE mais tout au long de la vie professionnelle, un employeur pourra licencier sans motif. Les contreparties seraient une majoration des indemnités de licenciement (ridiculement faibles en France) et la promesse d'une « sécurité sociale professionnelle » qui détourne une idée lancée par la CGT. Si l'on rapproche cela des intentions affichées de supprimer les allocations chômage aux demandeurs d'emploi

ayant refusé deux propositions d'emploi « équivalent » (et non plus identique), la « réhabilitation de la valeur travail » prend un drôle de contenu !

En tant que ministre de l'Intérieur, Sarkozy a déjà donné des preuves de sa nocivité pour le droit du travail : les 2 lois sur l'immigration qu'il a fait voter ont considérablement aggravé les conditions de vie des immigrés et ont fabriqué des sans-papiers non régularisables. Parallèlement, plusieurs circulaires ont été édictées pour intensifier la chasse aux sans-papiers, accélérer le rythme de reconduites à la frontière et y impliquer l'inspection du travail, sous couvert de lutte contre le travail illégal. De nouveaux textes durcissant les conditions d'immigration sont annoncés. Le rôle que N. Sarkozy, ministre et candidat, a assigné à l'inspection du travail sur ce sujet est non seulement un dévoiement, contraire aux conventions internationales sur l'inspection (qui a donné lieu à de nombreuses actions

de protestation des agents et à des plaintes syndicales au BIT, plaintes en cours de traitement), mais il est particulièrement hypocrite car il ne s'agit pas, au fond, de supprimer l'immigration irrégulière, objectif hors de portée, mais de faire en sorte que le plus possible d'immigrés déjà présents soient en situation irrégulière et sous pression permanente pour qu'ils servent de main-d'œuvre corvéable à merci aux employeurs en pénurie de recrutement pour cause de mauvaises conditions de salaires ou de travail. Une sorte de délocalisation sur place.

Le nouveau découpage ministériel est un pas important dans l'assujettissement des politiques d'emploi à des logiques uniquement économiques. L'ancien ministère chargé du Travail et de l'Emploi voit ses compétences dépecées en 3, voir 4 ministères. Ainsi, même s'il subsiste un ministère du Travail – qu'il a été question de supprimer – l'emploi et la formation professionnelle ne sont plus de sa compétence et deviennent l'apanage du ministère de l'Économie et des Finances. Alors que déjà, ces dernières années, de nombreuses missions de cette nature ont été externalisées, sans souci des agents concernés, cette fois ce sont toutes les politiques de l'emploi qui vont dans un ministère dont les préoccupations, évidemment, n'ont rien de social. Nul doute que ces politiques ne seront conçues et menées qu'au seul regard de la compétitivité économique et des demandes des entreprises, et non pas de la protection des travailleurs et de leur droit à l'emploi. Si le ministère du travail et de la prévoyance sociale a été créé en 1906, c'est que la nécessité d'un ministère distinct des ministères économiques était reconnue. L'extension des droits reconnus aux salariés : droit à l'emploi, à la formation professionnelle, s'est traduite par une extension du champ des compétences du ministère. Il doit les conserver et ne pas les partager avec les ministères économiques et le ministère de l'immigration et de l'identité nationale.

Sur tous ces sujets, il faut espérer que la mobilisation intersyndicale unitaire se manifesterait dès la rentrée.

P.M.

## Le coût du logement explose

Contrairement à ce qui était annoncé, les prix d'achat des logements à Grenoble ont continué à augmenter très fortement entre 2005 et 2006 (environ 13%, contre 7% pour la moyenne nationale). Le prix moyen au m<sup>2</sup> atteint 2711 €. Il y a des différences importantes entre quartiers par exemple : Ile Verte, 3205 € et Teisseire 2371 €. Certains programmes neufs atteignent 4 000 € le m<sup>2</sup>. Le système de crédit autorise des prêts à 25 et même à 30 ans, avec des taux d'intérêts encore attractifs, ce qui facilite de nombreuses opérations. Les collectivités publiques n'ont pas pris les mesures qui permettraient d'enrayer un peu la spéculation foncière en préemptant de manière massive les terrains les plus intéressants. Il faudrait pour cela mobiliser des financements qui ont été détournés pour des opérations de prestige

## Personnes âgées, urgence

Le vieillissement de la population avec l'augmentation de la dépendance des personnes âgées exige que les pouvoirs publics (notamment le département) amplifient fortement les investissements pour le logement des personnes dépendantes. L'agglomération grenobloise est particulièrement en retard. Le schéma départemental gérontologique (2006-2010) prévoit de créer 1 000 places supplémentaires dont 700 sur l'agglomération. Mais ce sera encore insuffisant. Il faut de toute façon développer des solutions de maintien à domicile le plus longtemps possible, c'est ce que demandent très majoritairement les personnes âgées, il faut innover dans ce domaine en construisant des logements adaptés, en étudiant des solutions originales comme les appartements regroupés à services partagés comme aux Vignes gérés en partenariat entre l'association des résidents, ACTIS et le CCAS.

## Non à la fiscalité mixte à la Métro en 2008

Tout le monde connaît la situation financière difficile de la Métro. Grâce à certains artifices comptables, l'année 2005 avait été volontairement noircie pour justifier le pompage en 2006 des 3 millions d'euros du budget de l'assainissement vers le budget principal. Le compte administratif de l'année 2006 a montré qu'en fait ce pompage n'était pas nécessaire pour maintenir une épargne nette positive, contrairement à ce qui avait été affirmé lors du vote du budget 2006. L'endettement de la Métro se poursuit à un rythme continu et l'étouffement par les remboursements des annuités va s'amplifier lentement. Pour trouver un peu d'oxygène, la TEOM est régulièrement augmentée, mais elle ne suffira pas. D'où une proposition du Président de la Métro de créer une fiscalité mixte en 2008 : création d'une taxe d'habitation et une taxe foncière pour les contribuables de la Métro, qui serait versée au budget de la Métro. Une telle augmentation des impôts uniquement pour réparer une mauvaise gestion financière n'est pas acceptable et il faut espérer que lors des élections municipales de 2008, une grande majorité de citoyens se prononce clairement contre une telle perspective.

## Mauvaises prévisions

Lors du lancement de la campagne présidentielle à Grenoble fin mars 2007, M. Destot a déclaré qu'il était confiant, que Sarkozy était surcoté et que Bayrou allait baisser. Les résultats n'ont pas été exactement conformes à ces prévisions ! Il ne faut jamais prendre ses désirs pour des réalités.





## Le nouveau départ du corrompu

Le soir de sa défaite cinglante, le corrompu, au lieu de disparaître, a expliqué que bien sûr il n'était pour rien dans cette déroutante et que c'était la faute des autres... Et il a rajouté : « Ce résultat sonne comme un nouveau départ. »

Il constitue la base à partir de laquelle une opposition ouverte, renouvelée, déterminée, doit proposer une alternative à la gestion socialiste de Grenoble et de l'agglomération. J'y prendrai toute ma part. L'UMP qui a été légitimée au premier comme au second tour dans les deux circonscriptions de Grenoble s'engage dès maintenant dans cette tâche. » Nous souhaitons beaucoup de plaisir et de réussite à la droite avec ce nouvel engagement du corrompu. Tout ce qu'il fait depuis qu'il a pris l'UMP de l'Isère se termine par une défaite.

La soif de revanche l'aveugle complètement et il n'entend même plus les messages pourtant clairs de l'électorat de droite. Sauf contre-ordre, il sera candidat aux municipales à Grenoble. Au lendemain de la victoire de Sarkozy, ACarignon a en effet déclaré sa candidature aux élections municipales à Grenoble. « Je suis candidat car je le dois à Grenoble et aux Grenoblois ». Et il sera tête de liste : « C'est parce que le combat est difficile que je dois le conduire. Sinon, un autre aurait pu le faire ».

Et voici ce qu'en dit R. Cazenave : « Il nous reste seulement à espérer que l'avenir nous préservera de sa nocivité. Car la question politique de fond est de savoir si celui qui nous a déjà mis dans le mur aux dernières municipales (il a manqué 1% à Grenoble à Max Micoud, et une triangulaire nous a fait perdre La Tronche...), aux cantonales (Bernard Betto aurait pu être élu dans le premier canton de Grenoble) et aux présentes législatives dont je peux si nécessaire rappeler l'historique par le menu, va continuer à sévir lors des prochaines municipales. C'est peut-être aussi une question qu'il serait temps de poser aux responsables parisiens de l'UMP qui ont particulièrement brillé par leur absence à Grenoble ces derniers mois. »

## La destruction du bâtiment de la FOL contestée

Un collectif d'habitants du quartier Berriat, surpris d'apprendre que le bâtiment de la FOL va être démoli, se mobilise pour demander que l'opération prévue soit reconsidérée. Il est surprenant que cet immeuble n'ait pas été classé en A dans le PLU (interdiction de démolir). Y aurait-il eu une intervention politique pour déclasser cet immeuble et permettre à la FOL de faire une opération immobilière spéculative pour renflouer ses caisses mal en point ? Pour tout savoir sur cette opération : <http://vivaberriat.canalblog.com>

## ÉCONOMIE

**Depuis les annonces de NXP et de Freescale de ne pas poursuivre leur collaboration au-delà du 31 décembre 2007, la direction de STMicroelectronics a enfoncé le clou. Le p.-d.g., C. Bozotti annonce aux « analystes financiers » que ST renonce à la recherche et développement sur le cœur des technologies pour ne pas augmenter les dépenses R&D ! Il y aura d'ailleurs 20% de diminution de la R&D à Crolles en 2007 par rapport à 2006. De plus il se fixe comme objectif la diminution des investissements industriels :**

« Nous progressons selon notre plan d'avancement stratégique. En premier lieu, nous continuons à porter une attention particulière au cash flow et à un modèle d'actifs plus légers

# Quelques leçons des élections

## LA GRANDE LESSIVE DES PRÉSIDENTIELLES

N. Sarkozy a réussi son OPA sur la droite, il a siphonné l'extrême droite, puis, avec sa tactique d'ouverture, il a fait réduire le centre et la gauche. Nous connaissons ce genre de situation à Grenoble lorsque à partir de 1983, A. Carignon a ouvert à gauche à Nevache, puis Tazieff, et où il a brouillé les messages pendant des années. Mais le naturel reprend toujours le dessus. Aux législatives, il a obtenu une majorité absolue pour l'UMP, ce qui va lui permettre de gouverner.

## RÉSULTATS DES GRANDS BLOCS POLITIQUES À GRENOBLE DEPUIS 2001 AU 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS

1 <sup>er</sup> tour (RÉSULTAT EN %)	Droite + ext. droite	Modem	PS + PC + GO	Écolos	Extrême gauche
MUNICIPALES 2001	42		37,5	12,5	6
LÉGISLATIVES 2002	47,3		42	7,7	3
RÉGIONALES 2004	41,3		40	13,7	5
PRÉSIDENTIELLES 2007	33,8	19,7	38	4	4,5
LÉGISLATIVES 2007	38,3	9,5	40,6	8,1	3,5

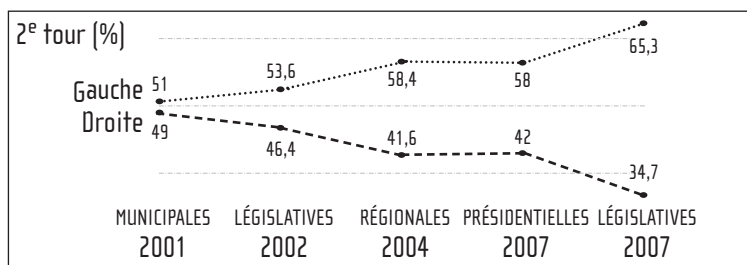
◆ Le vote utile, qui joue beaucoup sur l'électorat écolo, se mesure lors des élections où il n'y a pas de proportionnelle. Le vote pour les Verts (6%) est dans la continuité de 2002 avec un petit effet rocade Nord qui se fait sentir à l'Île Verte (9,8%), à Saint-Laurent (14,7%), à la Tronche (10,7%) et à un degré moindre à Saint-Martin-le-Vinoux (6,25%)

◆ La droite + l'extrême droite fait environ 42% à Grenoble depuis des années. De ce point de vue, les 42% de Sarkozy au 2<sup>e</sup> tour des présidentielles indique une certaine stabilité. Sur les 19,7% de Bayrou, il récupère environ 8,2%.

◆ La gauche traditionnelle (PS-GO-PC) varie entre 37 et 42%.

◆ L'arrivée du Modem crée une situation plus fluide. Sur les 9 à 10% atteint aux législatives de 2007, environ 4% sont plutôt de droite et 5 à 6% plutôt de gauche ou écolo.

## L'EFFONDREMENT DE LA DROITE AU 2<sup>E</sup> TOUR DES LÉGISLATIVES EST DÙ À L'EFFET CARIGNON



Carignon essuie une défaite cinglante : Il n'atteint que 33,6% sur les 3 cantons de Grenoble où Sarkozy avait fait 45% soit une perte de 11,4%. Rappel : Cazenave en 2002 avait fait 50,2% sur ces 3 cantons, donc une perte sèche de 16,6% de voix de droite à Grenoble !

LA 1<sup>RE</sup> CIRCO A DIT :  
"NON A CLAN AIGRI" ! \*



\* Non à clan aigri : anagramme de Alain Carignon

## Où va Alliance ?

pour ST. Nous réduisons notre intensité en capital, comme le montrent nos dépenses d'investissement de 285 millions de dollars pour le 1<sup>er</sup> trimestre, qui représentent une réduction de 26% par rapport au trimestre précédent. Pour la totalité de l'année, sur la base des tendances observées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre et nos prévisions d'investissement pour les 9 derniers mois de l'exercice, nous sommes en bonne voie pour réaliser notre objectif visant à ramener les dépenses d'investissement à 12% de notre chiffre d'affaires en 2007. En conséquence, nous améliorons la rentabilité pour nos actionnaires avec une augmentation prévue du dividende de 150% à 0,30 dollar par action. »

En mai 2007, à New York, A. Dutheil de ST confirme qu'Alliance à Crolles 2 sera terminée à

la fin de l'année et pour ce qui concerne le développement de la gravure à 32 nm, ST rejoindra un consortium mondial.

Par rapport aux objectifs fixés au départ, dans la convention fondatrice d'Alliance, il y a un sérieux échec. Le but final était de parvenir dans les premiers mondiaux à atteindre la technologie des 32 nm, ce ne sera pas fait. Évidemment la présence de ST à Crolles n'est pas pour l'instant remise en cause, mais il ne s'agira plus du même programme et les partenaires ne sont pas connus. De plus, en fabrication, Crolles ne semble pas compétitif sur le marché mondial. Encore une fois se vérifie le fait que les pouvoirs publics sont incapables de peser sur des décisions de ce type. Les collectivités locales ne doivent pas aller sur ce terrain ou alors il faudrait avoir de telles contreparties qu'elles seraient refusées par les industriels.

Sur l'ensemble de Grenoble, on peut estimer que le corrompu aurait fait moins de 30%. Il est donc disqualifié pour prétendre se présenter aux cantonales (dans les cantons tenus par la droite 2 ou 4) ou pour mener une liste aux municipales. Par contre, va-t-il disparaître ou continuer à rechercher, par personnes interposées, un retour aux affaires. Sa formule sur un nouveau départ peut être interprétée de diverses manières.

Il y a tout de même encore 30% de Grenoblois qui voteraient pour lui, c'est beaucoup. Il a une influence certaine sur un peu plus de la moitié de l'électorat de droite à Grenoble ce qui fait de lui une force de nuisance maximale, puisqu'il peut devancer lors d'un premier tour l'autre partie et la droite qui veut s'en séparer.

## LA DROITE EN ISÈRE ESSUIE UNE DÉFAITE

◆ Le PS a 6 députés sur 9 dans l'Isère, c'est une victoire incontestable.

◆ Le PC s'est lui suicidé dans la 2<sup>e</sup> circonscription.

Face à une droite gangrenée par le corrompu, le PS est apparu comme le réceptacle des électeurs de gauche, écolos, de droite et du centre dans un combat binaire. Ce résultat des législatives ne donne aucune indication précise dans l'évolution du rapport de force réel à Grenoble.

## ET DEMAIN À GRENOBLE

Il est intéressant de voir qu'il y a une forte proportion de l'électorat qui peut se déplacer au gré des offres plus ou moins nouvelles. C'est une des leçons à tirer pour les prochaines municipales.

La présence du corrompu aux manettes de l'UMP a stérilisé la capacité de la droite à apporter une réponse crédible à Grenoble.

La création du Modem qui entend exister va créer une situation intéressante à Grenoble, car il semble clair qu'il se présentera de manière autonome au 1<sup>er</sup> tour. Il n'a aucun intérêt s'il veut exister à se jeter dans les bras de la droite UMP même rénovée, ni dans celle du PS. Il peut s'allier avec la droite anti-Carignon si le corrompu persiste.

L'extrême droite a quasiment disparu du paysage électoral à Grenoble (2,5% aux législatives).

On se dirige donc vers une élection municipale où vont se présenter en gros, 5 expressions différentes (il peut y avoir plus de listes) : la droite type UMP (débarrassée de Carignon ou pas), le Modem, la gauche traditionnelle (PS, PC, GO), un rassemblement citoyen autour des écolos. L'extrême gauche se comptera comme d'habitude.

## ESTIMATIONS DES RAPPORTS DE FORCE POUR CE TYPE D'ÉLECTION SE RAPPROCHANT DE LA PROPORTIONNELLE

Droite UMP (plus extrême droite) : 30% à 34%

Modem : 9 à 12%

Gauche traditionnelle : 37 à 41%

Bloc écolo : 10 à 15%

Extrême gauche 4 à 6%

Le corrompu est clairement mis sur la touche, il ne fait plus peur, ce qui diminue d'autant la tentation du vote utile.

Évidemment, les vrais rapports de force émergeront au cours de la campagne qui va s'ouvrir. Pour les écologistes, l'enjeu sera de dépasser les frontières actuelles de leur influence pour offrir une alternative sur des propositions concrètes répondant aux défis qui sont devant nous.

Il reste que la gauche traditionnelle devra, encore une fois, passer des alliances pour pouvoir gagner. L'appel de M. Destot, vers le centre, le soir du 2<sup>e</sup> tour des législatives indique ce souci de pouvoir avoir plusieurs fers au feu. Pour l'instant, il n'est pas possible de savoir si une alliance PS - centre peut être majoritaire à Grenoble. En effet, si la gauche traditionnelle arrivait à attirer 5 à 6% des voix centristes, elle plafonnerait à 46-47% dans le meilleur des cas.

Les élections cantonales seront aussi intéressantes car les deux cantons tenus par la droite (le 2 avec Descours et le 4 avec Micoud) sont renouvelables. Ils peuvent être perdus pour la droite si le corrompu persiste à vouloir imposer ses choix.

V.C.



# Le nouveau PDU est arrivé, il a un goût de bouchon

La commission d'enquête a rendu son rapport et ses conclusions sur le projet de PDU le 23 avril 2007. Ce travail est décevant et sur certains aspects, très bâclé.

Voir le rapport sur le site du SMTC : [www.smtc-grenoble.org](http://www.smtc-grenoble.org)

Les commissaires enquêteurs n'ont émis aucune réserve sur ce dossier et pourtant il y avait matière car ce PDU a été bouclé en catastrophe. Ils se sont contentés de recommandations dont certaines sont surprenantes. Par exemple :

« Que les parcs relais périurbains soient créés en coopération entre les communes, les EPCI et le conseil général ». C'est la moindre des choses !  
« Que les autorités maîtres d'ouvrage des transports (tram, bus, cars et trains) exigent de leurs concessionnaires qu'ils assurent un service minimum en cas de conflit social » De quoi je me mêle !

« Que le SMTC ne laisse pas le trafic de transit de la vallée du Rhône se reporter sur l'A480 tant que les impacts n'ont pas été sérieusement évalués, tant que la Rocade Nord n'est pas en service, et tant que les lignes de trams de desserte locale ne sont pas faites ». Cette recommandation montre le manque de professionnalisme des commissaires enquêteurs qui ne savent même pas que le SMTC n'a pas la compétence pour intervenir à ce niveau !

Ils n'ont fait preuve d'aucun esprit critique, gobant les explications du SMTC et des autres organismes, notamment en ce qui concerne la rocade Nord où ils acceptent sans réserve les simulations du trafic de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) pour le compte du conseil général, simulations faites pour essayer de justifier le projet de rocade.

Un examen rapide de ces simulations montre leur grande faiblesse et leur utilisation malhonnête à des fins de propagande.

Modéliser à 0,01% près les déplacements dans l'agglomération n'est pas sérieux. Le plus intéressant est de découvrir que le PDU a été construit à partir de ces simulations dont les résultats sont contradictoires avec ce qui est indiqué dans le document adopté par les élus : le PDU annonce pour 2012 une stabilisation du trafic automobile dans l'agglomération par rapport à 2002, il annonce que ceci est vérifié par les simulations, or ces dernières montrent une augmentation très forte du trafic automobile pour 2012 par rapport à 2002. Il y a donc mensonge avéré ! La fameuse part modale de 44% pour la voiture en 2012 est aussi du pipeau...

Les simulations montrent aussi qu'avec ou sans rocade les bouchons vont s'amplifier aux entrées de l'agglomération (plus 11% de trafic sur les autoroutes), ensuite elles essayent laborieusement de démontrer que la rocade pourrait diminuer légèrement les bouchons, mais comme ils auront augmentés de beaucoup plus entre temps, cela veut dire que dépenser 600 millions ou 1 milliard d'euro ne servira à rien pour les bouchons aux entrées de l'agglomération, ils seront pires que maintenant. Et pourtant le conseil général ose affirmer aux habitants dans le questionnaire sur la rocade qu'elle va diminuer les bouchons !

LES OPPOSANTS AU TUNNEL...  
COMME LES ACCROBRANCHÉS...

ON IRA JUSQU'À  
S'ENCHAÎNER DANS LES EGOUTS!



PENSEZ-VOUS QU'UN TUNNEL  
QUI RÉDUIT LES BOUCHONS,  
BAISSE LES IMPÔTS ET  
AUGMENTE VOTRE POUVOIR D'ACHAT  
EST UTILE ?  
INUTILE ?  
CRÉTIN ?



LA ROCADE NORD EST INUTILE,  
MÉFIONS NOUS DES MANIPULATIONS ET DES MENSONGES !

LE CONSEIL GÉNÉRAL  
OSE AFFIRMER AUX  
HABITANTS DANS  
LE QUESTIONNAIRE  
SUR LA ROCADE  
QU'ELLE VA  
DIMINUER  
LES BOUCHONS !

En juillet et août, en pleine période des vacances, le conseil général veut nous consulter avec notamment la question suivante (ISÈRE MAGAZINE de juin, en fait elle a encore changé...) : « Pensez-vous que l'achèvement du contournement routier de Grenoble par la rocade Nord prévu dans le plan de déplacements urbains (PDU) pour réduire les "bouchons" aux entrées de Grenoble et diminuer le trafic urbain pour redonner de l'espace aux piétons et cyclistes, soit indispensable, utile, ou inutile ? ». Dans cette question se cache toute une série de mensonges :

- LA ROCADE SERA À PÉAGE. Mais il ne faut pas le dire, ça pourrait faire baisser les opinions favorables ;
  - LA ROCADE NE RÉDUIRA PAS LES « BOUCHONS » AUX ENTRÉES DE GRENOBLE, AU CONTRAIRE, elle les augmentera selon les simulations officielles du conseil général. Il est prévu plus de 11% d'augmentation du trafic sur les autoroutes en amont de Grenoble par rapport à la situation actuelle, c'est-à-dire une saturation généralisée ;
  - contrairement à ce qui est affirmé dans la question, les simulations officielles démontrent qu'une rocade fera diminuer la fréquentation des transports en commun et des vélos ! C'est absurde et démontre que ces études officielles ne sont pas sérieuses ;
  - cette rocade engloutira des centaines de millions d'euros au détriment des politiques alternatives à la voiture qui seront sacrifiées.
- Donc tout est faux dans la question, mais peu importe puisque seul le résultat compte.

Cette consultation est un plébiscite qui ne servira à rien puisque les résultats sont connus d'avance.

Si vous avez l'impression, comme nous, d'être pris pour des imbéciles, exprimez vous et rejoignez les associations et mouvements qui veulent que les questions des déplacements soient traitées avec rationalité, rigueur et démocratie.

Cette manipulation serait risible si les conséquences du changement climatique, les impacts sur la santé de la pollution atmosphérique, ne nous obligeaient pas à prendre des décisions importantes pour diminuer le trafic automobile dès maintenant dans l'agglomération.

La rocade Nord est dangereuse car elle augmentera le trafic automobile. C'est contraire aux orientations du PDU et à la loi.

Nous savons que l'urgence commande de développer les alternatives à la voiture : transports en commun (TER, tram, tram-train, bus, trolleybus) avec de nombreux parkings-relais, des transports en site propre pour être plus rapides, modes doux et nouvelles organisations du travail comme le télétravail, les plans de déplacements d'administrations et d'entreprises...

Il manque beaucoup d'argent pour développer ces solutions, faire la rocade ce serait engloutir des sommes qui vont manquer aux alternatives qui prendront du retard ou seront abandonnées (les retards sont déjà programmés).

## La TEOM n'arrête pas d'augmenter

À Grenoble, le taux de la TEOM va passer à 3,46% en 2007 soit augmentation de 1,8% des taux et comme les bases vont dériver aussi, l'habitant devra subir une augmentation de presque 4% qui ne se justifie pas. La Métro est incapable d'enrayer la dérive des coûts de la collecte des ordures ménagères. Pourtant, pour justifier le passage de la collecte à la Métro, l'argument de l'effet d'échelle était avancé. En quelques années, les Grenoblois auront vu le montant total de leur feuille d'impôts locaux fortement augmenté, notamment la part départementale, un peu moins la part régionale (qui ne porte que sur la taxe foncière) et aussi l'apparition de nouveaux impôts : création de l'EPFL qui est très utile, et de la TEOM.

## La location du stade au GF38

Le conseil de la Métro a adopté une convention d'occupation du stade par le GF38 avec une redevance annuelle de 500 000 €. Quant on sait que la Métro verse environ 300 000 € d'aide indirecte au GF38 par an, il s'agit d'un super beau cadeau, qui est très loin de couvrir les frais réels de fonctionnement du stade et très loin de rembourser les intérêts des emprunts contractés pour sa réalisation. Un recours gracieux a été déposé auprès du Président de la Métro pour qu'il retire cette décision qui est illégale pour de nombreuses raisons.

VOUS AIMEZ CE JOURNAL ?  
JOIGNEZ LE CHÈQUE À LA PAROLE !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Je m'abonne pour un an  
- Abonnement de base 16 €  
- Abonnement de soutien 23 € et plus

J'adhère à l'ADES  
(abonnement Le Rouge & le Vert  
10 € compris)  
- 16 € (chômeurs, étudiants)

- ..... € (0,3% du revenu annuel brut)  
Une partie de votre adhésion est  
déductible des impôts.

Chèque à l'ordre de l'ADES  
ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble  
Tél/fax/répondeur : 04 76 03 24 28  
Courriel : [contact@ades-grenoble.org](mailto:contact@ades-grenoble.org)  
site web : [www.ades-grenoble.org](http://www.ades-grenoble.org)

GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MAIRIE  
04 76 76 38 75

GROUPE DES ÉLUS ADES À LA MÉTRO  
04 76 59 58 06

Conformément à la loi « Informatique et liberté »,  
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification  
aux informations vous concernant.



Le Rouge & le Vert Journal de l'Association  
démocratie écologie solidarité  
Directeur de publication : Vincent Comparat  
CPPAP : 1008 6 83774  
ISSN : 0760-480  
Impression : Les Écureuils, Gières  
Maquette - Illustrations : Cled'12

## ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU PLU À GRENOBLE

Suite à de nombreuses demandes d'associations et des élus écologistes, la mairie a décidé d'ouvrir une première modification du plan local d'urbanisme (PLU), pour corriger des abus qui s'étaient multipliés, notamment dans les zones dites UMC (cf. ROUGE & VERT N° 104).

**L'enquête publique est ouverte jusqu'au 17 juillet à la mairie**

Suite à cette enquête, le conseil municipal arrêtera le PLU modifié à l'automne. Il est donc important que le plus grand nombre d'habitants aille s'exprimer sur les modifications proposées.

Les modifications vont porter notamment sur de nouvelles obligations pour le logement social, une augmentation de la végétalisation des parcelles ainsi et la limitation de hauteur de construction dans certaines zones. Renforcement de la protection du patrimoine...

Il faut renforcer toutes les mesures qui iront dans le sens d'une limitation de la spéculation foncière et immobilière, le PLU laissait trop de liberté aux promoteurs à ce niveau.